



Logement certifié

Rue : Avenue Franchet d'Esperey n°:4 boîte : Bte1

CP : 5500 Localité : Dinant

Certifié comme : Appartement

Date de construction : Inconnue



Performance énergétique

La consommation théorique totale d'énergie primaire de ce logement est de 22 458 kWh/an

Surface de plancher chauffé : 69 m²Consommation spécifique d'énergie primaire : 327 kWh/m².an

A++ Ener 50

0 < E_{sp} ≤ 45 A+45 < E_{sp} ≤ 85 AExigences PEB
Réglementation 201085 < E_{sp} ≤ 170 B170 < E_{sp} ≤ 255 CPerformance moyenne
du parc immobilier
wallon en 2010255 < E_{sp} ≤ 340 D340 < E_{sp} ≤ 425 E425 < E_{sp} ≤ 510 FE_{sp} > 510 G

327

Certificateur agréé n° CERTIF-P2-02190

Nom / Prénom : JADOUL Andy

Adresse : Rue de Tamizon

n° : 18

CP : 5570 Localité : Beauraing

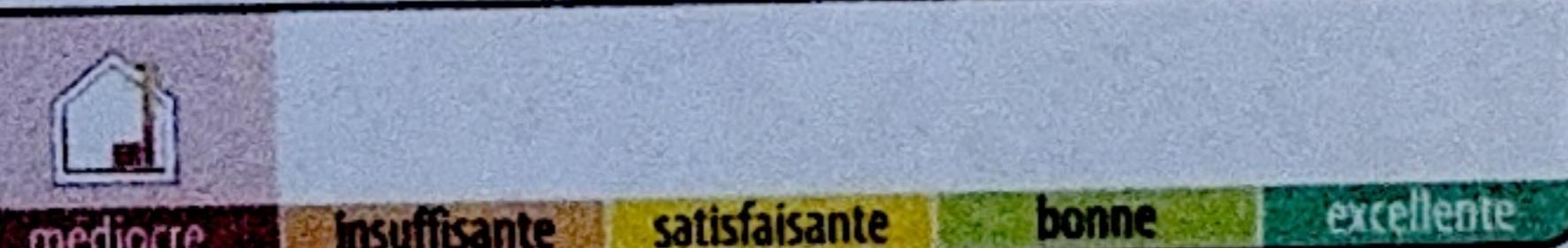
Pays : Belgique

Indicateurs spécifiques

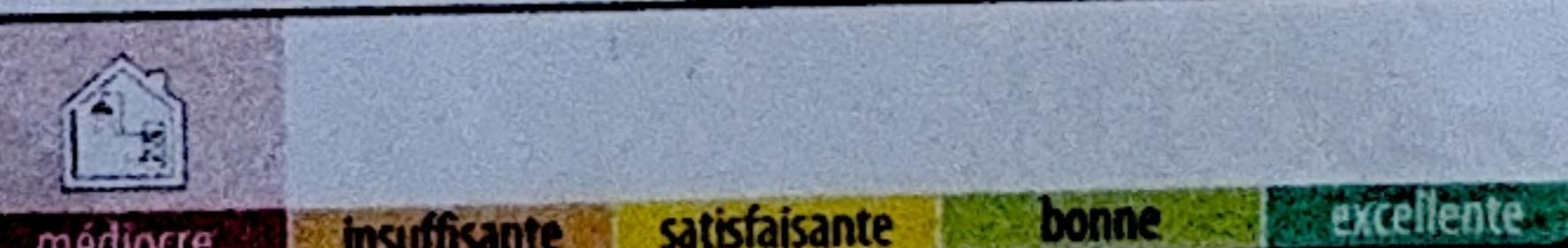
Besoins en chaleur du logement



Performance des installations de chauffage



Performance des installations d'eau chaude sanitaire



Système de ventilation



Utilisation d'énergies renouvelables



Je déclare que toutes les données reprises dans ce certificat sont conformes au protocole de collecte de données relatif à la certification PEB en vigueur en Wallonie. Version du protocole 16-sept.-2019. Version du logiciel de calcul 4.0.1.

Le certificat PEB fournit des informations sur la performance énergétique d'une unité PEB et indique les mesures générales d'améliorations qui peuvent y être apportées. Il est établi par un certificateur agréé, sur base des informations et données récoltées lors de la visite du bâtiment.

Ce document est obligatoire en cas de vente & location. Il doit être disponible dès la mise en vente ou en location et, en cas de publicité, certains de ses indicateurs (classe énergétique, consommation théorique totale, consommation spécifique d'énergie primaire) devront y être mentionnés. Le certificat PEB doit être communiqué au candidat acquéreur ou locataire avant signature de la convention, qui mentionnera cette formalité.

Pour de plus amples informations, consultez le Guichet de l'énergie de votre région ou le site portail de l'énergie energie.wallonie.be